



BULLETIN MUNICIPAL

« L'Echo d'Etalans »

N° 42

La Vie et les activités de la commune

Etalans sur le net : <http://www.etalans.com>

Le mot du Maire.

Ce mois-ci, il s'adresse aux nouveaux résidents de notre village :

M Odile BULLE, notre secrétaire de mairie sera heureuse de vous accueillir, d'enregistrer divers renseignements et de vous remettre la plaquette " ETALANS votre Village ". N'hésiter donc pas à passer en notre secrétariat pour obtenir de précieux renseignements sur la vie du village et sur ses nombreux services.

Vous pouvez également nous rejoindre sur notre site Internet dont l'adresse figure en haut de cette page.

Vous souhaitant de vivre des moments agréables dans votre nouvelle commune, je vous adresse tous mes vœux de bienvenue.

Bien cordialement.

Maurice THIEBAUD.

ETAT CIVIL

NAISSANCE

07/02/2003 : BEAUMONT Kilian.

03/03/2003 : SCHMITT Evan.

DECES

28/01/2003 : VIENNET Louis.

30/01/2003 : PUGET Pierre.

10/03/2003 : TOURNOUX Marius.

17/03/2003 : DENIZET Emile, inhumé à Etalans
le 20/03/2003.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 FEVRIER 2003

Absent : Delphin BEPOIX excusé.

Commission Aménagement du Territoire

RETOUR DE LA D.D.E

Certificat d'urbanisme :

POURCELOT Narcisse : 1 parcelle de 20 ares, rue des prés : avis favorable avec prescriptions habituelles (extension des réseaux à la charge du demandeur...)

Permis de construire :

BUGNON Philippe : 14 rue des Acots :
maison d'habitation : avis favorable.

BOUCON Yves : 1 rue des Courbes
Pièces : maison d'habitation : avis favorable.

LAUNAY Davi : 1 rue de la Bruyère :
maison d'habitation : avis favorable.

Ces 2 derniers permis de construire se situent au
nouveau quartier Sous-Oupans.

DEPART VERS LA D.D.E

Permis de construire :

LOUVIAUX Romuald : maison
d'habitation : avis favorable (nouveau quartier
Sous-Oupans).

Déclaration de travaux :

GAEC des RUCHOTTES
(POURCELOT Franck et SAPOLIN Noël) :
rénovation de la laiterie : avis favorable.

CORDIER Eric : création d'un abri bois non fermé attenant à la maison d'habitation et en limite de propriété : le projet est en conformité avec le règlement du lotissement St-Marc : avis favorable.

DIVERS

Prolongation du CU sur la parcelle de M. BORELLA.

Présentation de la carte des rues d'ETALANS : intégrer les commerçants et définir les emplacements de la carte de rues et sous quelle forme.

Sécurité : installation de crochets à neige sur le toit de l'école (partie neuve) et en prévoir à la maison LAPOIRE.

Une délibération a été prise afin de conditionner le certificat d'urbanisme déposé par Mlle Bénédicte PESEUX et M. BENELHOCINE Philippe sur la parcelle jouxtant la propriété de Mme Jean PESEUX : le projet devra comporter une partie habitation et une partie commerciale.

PLU : l'état des intentions générales du Plan Local d'Urbanisme a été réalisé selon la procédure « débat au sein du Conseil Municipal ». Cela a pour but d'officialiser l'enquête sur le PLU.

Présentation du projet prévue fin février 2003 avec tous les services administratifs concernés.

Espace DOUGE :

Ascenseur : révision du contrat de maintenance.

Bibliothèque : signature du contrat de maintenance pour le logiciel.

Suivi des boues : présentation annuelle des résultats d'analyse des boues d'épuration effectuée par les services départementaux : les résultats sont conformes par rapport à la législation.

Rectificatif : le loyer mensuel concernant le logement et le garage situé à l'école et occupé par les ambulanciers est de 275 € non pas 250 € comme cela avait été annoncé.

Cabinet COQUARD : devis pour la réalisation de courbes de niveau :

Rue des Essarts : 2560 €

A la Chasière (route du camp) : 1234 €

DDE : présentation le 10/02/03 à 13h30 en Mairie de devis pour 2 études :
Entrée du village/nouveau quartier pour la réalisation d'un ralentisseur et travaux d'assainissement.

Archives : Le service départemental des Archives débutera l'archivage des documents communaux le 17/02/03 pour une durée de 15 jours.

HDL 25 : Réunion de travaux le 10/02/03 à 9h30.

Réception globale des travaux prévue le lundi 17/02/03.

Une convocation sera remise à M. LAPOIRE pour une présence indispensable lors de la réception globale des travaux.

LA POSTE : la commune souhaite que LA POSTE conserve une ouverture de ses locaux jusqu'à 18h15 un jour par semaine. D'après un relevé de fréquentation effectué par LA POSTE, le jour proposé sera le lundi. La demande devra être validée par la direction de LA POSTE.

ONF : réunion à la salle des fêtes le mardi 11/02/03 à 20h00.

DEDIM (association humanitaire) demande à ce que la salle des fêtes soit prêtée pour l'organisation d'un loto le 02/03/03. Le conseil approuve mais laisse le chauffage à la charge du demandeur.

Fond de compensation de la TVA (qui aurait du être versé en 2002) :

34070 € pour le budget principal

3145 € pour l'assainissement.

Courrier de M. PIDOUX stipulant qu'il se porte acquéreur pour le terrain communal se situant en bord de sa propriété et représentant environ 5 ares. La commune appliquera le prix du terrain à bâtir. La commune procédera à l'abattage de 2 arbres en limite de propriété de M. PIDOUX et le bois lui sera proposé pour 30 €

Pompiers : le local répondant aux normes, une demande a été faite pour officialiser la départementalisation.

Déneigement : malgré un enneigement conséquent et rapide, il est à noter que le déneigement de nos routes communales a été apprécié par les habitants.

Compte-rendu de la réunion CRAM/Centre de gestion

Prévoir un plan de prévention pour les travaux engagés sur les infrastructures communales par le personnel communal ou les entreprises extérieures.

Le personnel communal ne doit pas intervenir sur les chantiers communaux réalisés par des entreprises extérieures.

Actions « Espace Jeunes » : volonté de Mme DUPEY de sensibiliser les jeunes par rapport à la recherche d'un emploi : organisation d'une réunion, entretiens individuels.

Budget 2003 : préparation pour la prochaine réunion de conseil municipal prévue le 28/02/03. Levée de séance à 23h45.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 FEVRIER 2003

Tous les membres sont présents

Urbanisme :

Retour de la DDE

- Permis modificatif : JEANNEROD Alexandre : ajout d'une fenêtre : avis favorable.
- Déclaration de travaux : M. DONEY Bernard : 2 auvents sur façade : avis favorable

Départ vers la DDE (avis de la commune) :

- Demande de CU : Borne Alain, rue du Moulin : Avis favorable
- Déclaration de travaux : LEROY Philippe : modification d'une fenêtre : avis favorable

- Permis de construire : M. BULLE Grégory, 4, rue des Courbes Pièces (parcelle 4 du nouveau quartier Sous Oupans) : création de 2 logements jumelés : avis favorable.

Nouveau Quartier sous Oupans :

- Sans réponses de la part de l'acquéreur de la parcelle 6 malgré nos relances, celle-ci est libérée puis attribuée à un acquéreur qui était en attente.
- Toutes les parcelles de la 1 ère tranche (12) sont désormais réservées, les confirmations devraient arriver courant mars, l'ouverture à la vente de la 2ème tranche sera étudiée à la prochaine réunion de conseil.
- Achat de plaques de rues + numéros pour l'ensemble du lotissement pour un montant de 2095 €HT.

Présentation des comptes administratifs de l'exercice 2002 par Claude CUCHE :

BUDGET COMMUNAL

Tous les montants ci-dessous reportés sont exprimés en euros.

Section fonctionnement,

Recettes :	613 466,27
Dépenses :	<u>411 082,48</u>
Excédent :	202 383,79
Excéd. antérieur reporté :	<u>95 764,40</u>
<u>Excédent de fonctionnement :</u>	<u>298 148,19</u>

Section investissement,

Recettes :	97 427,54
Dépenses :	<u>209 007,39</u>
Déficit :	111 579,85
Déficit antérieur reporté :	<u>34 132,02</u>
<u>Déficit d'investissement :</u>	<u>145 711,87</u>

Excédent global de clôture : 152 436,32€



BUDGETS ANNEXES

FORET

Section fonctionnement,

Recettes :	19 369,01
Dépenses :	<u>100 895,51</u>
Déficit :	81 526,50
Excéd. antérieur reporté :	<u>48 729,11</u>
<u>Déficit de fonctionnement :</u>	<u>32 797,39</u>

Section investissement,

Recettes :	0,00
Dépenses :	<u>8 515,19</u>
Déficit :	8 515,19
Excéd. antérieur reporté :	<u>56 485,39</u>
<u>Excédent d'investissement :</u>	<u>47 970,20</u>

Excédent global de clôture : 15 172,81€

LOTISSEMENT

Section fonctionnement,

Recettes :	338 945,88
Dépenses :	<u>338 945,88</u>
<u>Résultat de fonctionnement :</u>	0,00

Section investissement,

Recettes :	186 402,74
Dépenses :	<u>311 630,53</u>
Déficit :	125 227,79
Déficit antérieur reporté :	<u>46 402,74</u>

Déficit global de clôture : 171 630,53€

ASSAINISSEMENT

Section exploitation,

Recettes :	65 311,81
Dépenses :	<u>30 755,43</u>
Excédent :	34 556,38
Excéd. antérieur reporté :	<u>20 084,65</u>
<u>Excédent d'exploitation :</u>	<u>54 641,03</u>

Section investissement,

Recettes :	125 483,48
Dépenses :	<u>95 784,86</u>
Excédent :	29 698,62
déficit antérieur reporté :	<u>82 989,27</u>
<u>Déficit d'investissement :</u>	<u>53 290,65</u>

Déficit global de clôture : 1 350,38€

C.C.A.S.

Section fonctionnement,

Recettes :	3 000,00
Dépenses :	<u>3 214,49</u>
Déficit :	214,49
<u>excédent antérieur reporté:</u>	<u>1 298,11</u>

Excédent global de clôture 1 083,62€

Conformément aux dispositions prévues, M. le Maire s'est retiré pour laisser le conseil municipal sous la responsabilité de M. Claude CUCHE, adjoint, afin que le conseil procède au vote du compte administratif. Acceptation des comptes à l'unanimité.

Assainissement :

En prévision des travaux qui seront engagés pour l'assainissement, une augmentation de la part prélevée sur les factures d'eau sera réalisée : nouveau tarif : 0.14 €/m3.

Délibération à prendre :

- Affectation des résultats des comptes administratifs.
- Bail au CDEI pour la location d'une partie du garage communal pour entreposer du matériel : 245 €/ mois + chauffage + Electricité.
- Dénéigement HLM : 50 €par passage.
- Contrat de groupe assurance du personnel : pour demande de devis par le centre de gestion.

Forêt :

Travaux à réaliser en 2003 : estimation 8000 €
Régénération feuillue naturelle, dégagement manuel : parcelles 4, 5, 6, 21, 27 et 31.
Cloisonnement parcelles 21, 22, 25 et 26
Nettoyage parcelles 15

Prévision de vente 2003 : feuillus parcelle 7 et 14 (259 m3), parcelle 20 et 32, + résineux petits bois.

Portes ouvertes au sacré-cœur de VERCEL :
représentation de la commune par P. POURCELOT.

Courriers

- M. GRANDVOYNNET fait une demande de terrain pour la création d'un salon de coiffure

et maison d'habitation au voisinage du Champs de Foire : La commune lui propose le terrain situé entre les médecins et le local de TÉLÉ COM (7 a env.) au prix du terrain à bâtir soit 23 € le m2 dans l'état, conditionné par la création du salon de coiffure (pas de taxe de raccordement).

-M. MARGUIER Claude, qui vient d'acquérir la maison de M. CHAUFFOUR, fait une demande d'acquisition de terrain communal au voisinage de sa maison : Avis favorable, le terrain sera proposé au prix du terrain à bâtir soit 23 € le m2, frais de bornage et de notaire à sa charge.

Information : la carrière LACOSTE sera transférée à la SACER.

- Plainechaux : Echange de chemin avec M. VAUTHIER : Le projet de plan d'échange des chemins est conforme aux exigences de la commune. Rappel des travaux à réaliser à la charge de M. VAUTHIER : bornage, installation d'un compteur d'eau sur la parcelle communale, rendre carrossable le nouveau chemin en périphérie de sa parcelle, empierrer le chemin d'accès à la forêt communale.

Travaux à prévoir au budget 2003 :

- Toilettes publiques extérieures Espace Douge.
- Agrandissement du secrétariat de Mairie.
- Réfection de la maternelle (petits).
- Création des logements dans le bâtiment « Lapoire ».
- 2ème tranche du nouveau quartier Sous Oupans.
- Réfection réseau assainissement.

Travaux réfection de l'assainissement : nous avons reçu la proposition de la DDE pour la Maîtrise d'œuvre : comparaison entre les différentes propositions à approfondir avant décision.

Communauté de commune : Information retour des réunions:

- Noël JOSSERAND a fait l'acquisition d'un terrain à usage professionnel à FALLERANS par le biais de la communauté de commune.

- Croix de Pierre : le Département a cédé 10 + 14 ha à la communauté de commune, en prévision de la future zone d'activité industrielle et commerciale.

- Réflexion en cours sur l'application éventuelle d'une Taxe Professionnelle Unique (TPU).

AFR :

- L'assemblée Générale aura lieu le 28/03/03.

- Demande de renouvellement du contrat Enfance Temps libre avec la CAF.

Attribution des subventions aux associations : maintenu.

Tracteur :

Suite à la consultation de cinq concessionnaires en tracteur agricole, pour l'achat d'un tracteur sans reprise de l'actuel, quatre ont répondu conformément au cahier des charges, un a répondu sans faire de proposition. Après comparaison, à caractéristiques équivalentes, le concessionnaire le mieux disant a été retenu, soit l'entreprise PETIT.



Séance est levée à 1 h 30.

TELETHON 2002

Dans le dernier bulletin municipal du mois de janvier, une omission a été commise, outre les différentes associations du village ayant participé à l'organisation de ce dernier téléthon, nous

tenons à signaler la participation financière de l'association des Durgeons et de celle du Comice de Vercel. Avec toutes nos excuses pour cet oubli et encore merci de leur soutien.

Travaux en cours



Rue du champ de foire, la conduite de distribution d'eau étant vétuste, son remplacement devenait une nécessité. Par la même occasion le diamètre de la conduite a été porté à 125 millimètres et un poteau d'incendie sera posé près de la maison Jeangirard. Le point d'eau potable permettant au forain de se raccorder sera déplacé en face du central téléphonique. Ces travaux sont financés à 100% par le Syndicat de la haute loue.

La prochaine conduite remplacée sera celle de la rue Elysée Cusenier.

ATTENTION : Des pirates sont à ETALANS !

Votre bibliothèque a, pendant tout le mois de mars, une exposition sur les pirates, prêtée par la Bibliothèque Départementale du Doubs.

Cette exposition est composée de panneaux explicatifs sur :

- les corsaires, les boucaniers, les flibustiers, les femmes pirates etc....

Divers jeux sont mis à votre disposition, une proue de navire est installée, sans oublier...la malle aux trésors.

Des dizaines de livres sur ce sujet, pour petits et grands, pour tout savoir et rêver vous attendent dans nos locaux.

Bienvenue à la bibliothèque au 2^{ème} étage de l'Espace DOUGE.

Internautes : l'ADSL et vous ?

Comme vous le savez, ou peut-être pas, notre seul moyen de se connecter à nos fournisseurs d'accès à Internet se fait actuellement par des modems analogiques (ou au mieux de type numéris) ce qui ne nous autorise pas à surfer ou à télécharger de manière rapide.

Aussi devant la demande de plusieurs personnes, nous nous permettons de procéder à un mini sondage qui nous permettra de recenser quel est le nombre d'internautes susceptibles d'être intéressés par une connexion à haut débit (ADSL) pour autant que techniquement la chose soit possible. Ce comptage nous permettra de mener ou non une action auprès de France TÉLÉ COM pour obtenir le raccordement de notre commune à l'ADSL.



Vous pouvez vous faire connaître auprès du secrétariat par e-mail : etalans@wanadoo.fr ou par papier libre que vous déposerez dans la boîte aux lettres de la mairie.

Merci de nous faire parvenir votre réponse pour le 15 avril 2003 au plus tard.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

La commune nominée au concours départemental :

Une récompense à mettre aussi sur le compte des particuliers.

Inscrit pour la troisième fois au concours départemental des « Villes et Villages fleuris », le palmarès concernant notre village est connu depuis le 16 décembre 2002.

Présents à Micropolis pour la remise des prix, suite à l'invitation de l'Agence de Développement du Doubs, deux membres de la commission Environnement, Raymond SCHMITT et Odile BULLE ont eu plaisir à entendre le village nominé pour la première fois, avec un classement honorable de cinquième sur 36 communes inscrites dans la catégorie des villages de 300 à 1.000 habitants et non titulaires de « Fleurs ».

Une sympathique récompense pour la commune qui œuvre de son mieux depuis une bonne décennie dans ce but et une grande satisfaction pour les membres de la commission.

En récompense de cela, un diplôme qui aura place d'ici peu dans le hall de l'Espace Douge, ainsi qu'un baromètre et un bon d'achat de 70 € chez un pépiniériste en vue de la prochaine saison.

Une prochaine saison qui n'est d'ailleurs pas si loin que cela et pour bien la réussir, les membres de la commission ne vont pas tarder à commencer à la préparer. Son intention est, bien sûr, d'essayer de concrétiser cette réussite, mais aussi d'essayer de faire mieux.

L'absence définitive de l'Emploi Jeune au sein de l'équipe des employés communaux est

plutôt ressentie amèrement, mais une solution de remplacement partiel a été ébauchée lors du dernier conseil municipal et pourrait satisfaire aux besoins du fleurissement et de l'entretien des espaces verts.

Mais il est certain que la collaboration de quelques particuliers pour l'entretien de certains massifs serait très appréciée. Que ceux qui seraient en mesure d'apporter un « coup de main » se fassent connaître en mairie.

Pour être remarqué à nouveau par les membres de la commission départementale, il y aura encore de l'ouvrage.

Sachons seulement que ces personnes, en arrivant dans un village, regardent l'ensemble du fleurissement et de l'environnement, ils ne se posent pas question de savoir ce qui relève du domaine public... A Etalans, il faut reconnaître que l'embellissement des maisons particulières est très remarquable... donc générateur de bonnes notes !!!

Alors pour une prochaine réussite dans ce concours, l'effort commun est attendu et bien entendu, la commune remettra en place cette forme de récompense « locale » des plus belles maisons fleuries. Un encouragement non négligeable.

Autre agréable satisfaction et belle image pour la commune, avec le prix spécial obtenu par M Fernande VOITOT pour la remarquable décoration florale de la ferme de la « Grange COULON VIEILLE » catégorie « Ferme en activité ». Un prix obtenu après de nombreux autres et aussi après une quatrième place au concours régional. Nous ne pouvons que la féliciter ainsi que son mari qui ne ménage pas ses efforts pour obtenir un tel résultat.

La Commission Environnement.

Sécurité et prévention routière

Alors que tous les pouvoirs publics se penchent actuellement de façon accrue sur les problèmes liés à « l'insécurité routière », ou encore à la « violence routière », surtout à la suite

des drames horribles survenus peu avant les fêtes de fin d'année, et qui laissent encore des frissons dans le dos de chacun d'entre nous, aujourd'hui,

il est bien normal que nous prenions à notre niveau ce fléau en considération.

A Etalans, la municipalité en a grand souci et son devoir est d'estimer préventivement les dangers les plus dominants existants sur les routes et les rues de la commune... Principal souci des élus, la vitesse excessive des véhicules (quatre ou deux roues) essentiellement aux entrées du village, mais aussi à l'intérieur. Chaque jour, des citoyens, ici ou là, tremblent de peur au vu du comportement de certains conducteurs.

Le but n'est pas ici de culpabiliser tel ou tel conducteur, car chacun peut commettre une « exagération » à un moment donné, mais seulement de responsabiliser tous ceux qui ont un volant ou un guidon entre les mains.

Bien entendu, le développement constant de la commune, demande des aménagements nécessaires ici et là, notamment aux entrées des nouveaux quartiers, mais aussi partout où le besoin existe.

Sans doute, la signalisation doit être revue et améliorée.

Dernièrement, les élus ont voulu comprendre et cerner les dangers. Aussi, pour

mieux les assimiler ils ont fait appel au directeur du comité départemental de la prévention routière, Monsieur Slian FRISON.

Avec lui, ils ont pu tirer les grandes lignes des actions à mener.

Pour terminer, quelques chiffres impressionnants vous aideront à rester plus vigilants :

Avec 61 tués en 2001, le département du Doubs confirme une baisse de la mortalité sur route par rapport à la moyenne des 5 années antérieures (qui était de 68 tués).

Toujours en 2001 dans le Doubs, 1.098 blessés dont 243 blessés graves.

En même temps, 7.720 personnes ont perdu la vie en 2001 sur les routes de l'hexagone ;

7.643 en 2000,

8.029 en 1999,

8.437 en 1998,

Soit en 4 ans, 31.829 vies disparues, ou l'équivalent des villes de Sochaux et Montbéliard...

Tout cela ne peut que faire réfléchir.

Le Délégué de la Prévention Routière,
R. SCHMITT.

AGENDA

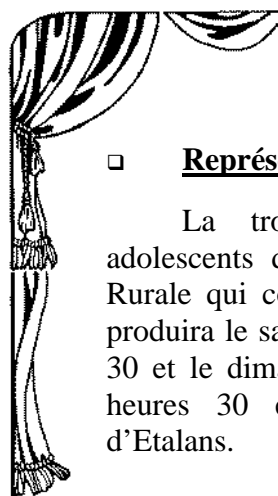
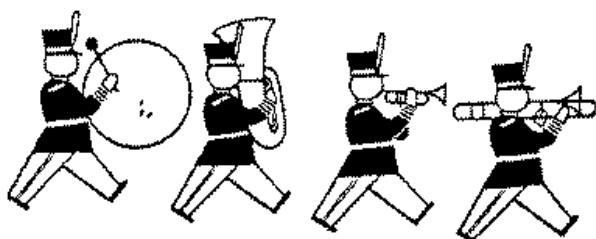
❑ Mairie :

Ouvert les Samedis 05 et 19 avril 2003 de 10 h à 12 h.

Les autres jours, horaires inchangés.

❑ Concert :

samedi 29 mars 2003, la Batterie-Fanfare de Besançon se produira en la salle des fêtes d'Etalans, elle sera accompagnée de la batterie-fanfare d'Avoudrey-Etalans.



❑ Représentation théâtrale :

La troupe des enfants et adolescents de l'association Famille Rurale qui compte 17 comédiens se produira le samedi 3 mai à 20 heures 30 et le dimanche 5 mai 2003 à 14 heures 30 en la salle des fêtes d'Etalans.